

# Trait d'Union



25<sup>ème</sup> édition  
**10KM DE SÉES**

**Course pédestre**

10 décembre à 15H30

Inscription obligatoire par courrier  
ou sur [www.bibchip-france.fr](http://www.bibchip-france.fr)

Aucune inscription le jour  
de la course

## FOIRE AUX DINDES DE SÉES

**FOIRE  
AUX DINDES  
ET AUX PRODUITS  
RÉGIONAUX**

Place de la 2<sup>ème</sup> DB

10 décembre  
de 8h à 12h

**DINDE  
AU POT**

Foyer municipal

10 décembre  
à 11h30

**BOURSE  
AUX JOUETS  
ET AUX LIVRES**

Place de Gaulle

11 Décembre  
de 10h à 17h

**MARCHÉ  
DE NOËL**

Place de Gaulle

09 Décembre de 15h à 21h  
18h30 Retraite aux flambeaux  
10 Décembre  
de 10h à 18h

Actualités p.4-5  
Concert de la S<sup>te</sup> Cécile  
10 km, Bourse aux jouets,  
Spectacle de Noël...

Dossier p.6-9  
Les travaux :  
Panorama des  
chantiers...

«Vivre à Sées»  
p.10-13

# Concert D'est en ouest

Alliance Musicale

école municipale de musique de Sées



Entrée  
libre

**Samedi  
20h30**

**19 Novembre 2016**  
**Centre polyvalent de Sées**

p.4 > 5

## ■ Actualités

« Retour sur... »

*Le Forum des associations  
Le Septembre musical de l'Orne  
Les Journées du Patrimoine*

« Rendez-vous... »

*Projets avec les étudiants du lycée agricole  
Concert de la Sainte Cécile  
Spectacle de Noël des enfants*

p.6 > 9

## ■ Dossier

*Les travaux,  
Panorama des chantiers passés, en cours, à venir...*

p.10 > 13

## ■ Vivre à Sées

*Vie économique : tour d'horizon du commerce local #3  
Vie économique : le cabas du coin  
Vie culturelle : cinéma Le Rex / jumelage  
Vie scolaire : rencontre avec deux nouveaux directeurs*

p.14

## ■ Tribunes

p.15

## ■ Infos pratiques / Etat civil

p.16

## ■ Agenda

# EDITO



## Travaux d'Automne...

Des feuilles de cahier sur des tables d'écolier, des feuilles de procès-verbaux d'assemblées générales, des feuilles de synthèse au Conseil municipal remplacées par des tablettes, la rentrée est bien là et avec elle les premières feuilles d'automne qui annoncent elles aussi la reprise des travaux, après la trêve de l'été.

Ces travaux sont d'ailleurs le thème du présent Trait d'Union, et dont vous trouverez dans le dossier central un panorama des chantiers en cours et à venir.

Qu'il me soit permis de revenir sur l'un des chantiers emblématiques de la ville, le 2<sup>ème</sup> monument après la cathédrale, je veux citer les Halles. Chantier symbolique s'il en est, en ce qui concerne la protection de notre patrimoine, mais aussi pour redonner à cet édifice la place qui est la sienne, et ainsi revaloriser un quartier de notre ville. Grâce à notre architecte, Madame Laurence Cormier-Louis, du cabinet ARCHI-Triad de Mortagne-au-Perche, les dépenses sont bien maintenues dans l'enveloppe prévisionnelle, et ce malgré les surprises, que pourrait réserver la restauration d'un tel bâtiment.

Comme vous le lirez également, des rues ont retenu notre attention. Certaines n'avaient d'ailleurs jamais fait l'objet de réparations et ce depuis de nombreuses années. En collaboration avec la CDC des Sources de l'Orne, qui possède la compétence voirie, et avec la participation de la ville aux fonds de concours, nous allons pouvoir rattraper notre retard en ce domaine.

Nos gymnases vieillissants ont aussi besoin de rénovation, surtout l'un d'entre eux avec ses infiltrations d'eau récurrentes. Une solution a été trouvée qui permettra de résoudre ce problème.

Après les feuilles d'automne emportées par le vent, d'autres feuilles viendront, envelopper cadeaux et surprises pour les fêtes de fin d'année que je vous souhaite d'ores et déjà, belles et heureuses.

Votre maire, Jean-Yves HOUSSEMAINE

## ■ Mairie de Sées

Place du Général de Gaulle  
61500 SÉES  
Tél. : 02 33 81 79 70  
Fax. : 02 33 28 18 13  
E-mail : [mairie@sees.fr](mailto:mairie@sees.fr)  
Site internet : [www.ville-sees.fr](http://www.ville-sees.fr)



## ■ Trait d'Union novembre-décembre 2016

Magazine bimestriel de la Ville de Sées  
Directeur de la publication : **J-Y Houssemaine**  
Rédactrice : **C. Delaunay**  
PAO : **K. Marconnot**  
Visuels : **Ville de Sées (sauf mentions)**  
Imprimerie : **Bémo Graphic - Alençon**

## Retour sur...



2<sup>ème</sup> édition du Forum des associations ! Près de 300 visiteurs sont venus à la rencontre de la trentaine d'associations présentes samedi 10 septembre. Sport, culture, social, loisirs, environnement... il y en avait pour tous les goûts et tous les âges.



« Un Requiem Allemand » de Brahms a résonné dans la Cathédrale de Sées samedi 10 septembre. Une performance unique, portée par le Chœur National d'Ukraine Dumka et l'Orchestre Régional de Normandie, programmée dans le cadre du « Septembre Musical de l'Orne ».



L'entreprise Cornu SAS (transport et manutention de déchets, réalisation d'engins de manutention) vient de s'installer au Parc d'activités du Pays de Sées. 24 salariés y travaillent. Gilles Lemarchand, son directeur, a officiellement inauguré le site vendredi 16 septembre.



Le public a eu l'opportunité de visiter une dizaine de sites exceptionnellement ouverts lors des Journées du Patrimoine les 17 et 18 septembre. Ici, Jean-Jacques Badault, Président de l'ACAS, devant l'exposition consacrée à l'Hôtel de ville. A ses côtés, l'artiste CDom, son épouse et Valérie Loritte.



Proposé par la Médiathèque, le spectacle « La petite gorgée » a enchanté le public. La comédienne Véronique Barrault a fait rire ou s'émouvoir l'auditoire en évoquant la pétanque, le banana split, le Tour de France ou encore le paquet de gâteaux du dimanche...



170 personnes étaient réunies pour ce moment convivial annuel réservé aux Sagiens de 65 ans et plus. Nos deux doyens ont été mis à l'honneur : Léa Passard, 97 ans et François-Louis Massin, 96 ans. Ils ont chacun reçu une corbeille garnie.

## Rendez-vous...

### ■ Les étudiants du Lycée agricole très actifs sur le territoire !

Trois projets, trois ambiances mais un même intérêt pour la valorisation du territoire et la mobilisation de ses habitants :

**Projet Naturographe :** Un concours photos sur la nature a été initié autour de 4 catégories. Sur les 150 photos reçues, les plus réussies seront exposées.

**Samedi 5 novembre :** Exposition de photos prises par les étudiants de 9 h. à 12 h.30 sur le parvis de la Cathédrale.

**Du 10 au 25 novembre :** Exposition des photos du concours à l'Hôtel de Ville. Vernissage et remise des prix jeudi 10 novembre à 17 h.

**Animations intergénérationnelles :** au départ, il y avait l'envie de faire se rencontrer les enfants et les aînés du territoire. Il en découle trois rencontres entre le Centre de loisirs, l'association Générations Mouvement et l'association Sées Végétal et Floral autour de la transmission des savoir-faire.

*Sur inscription au centre de loisirs.*

**Découvrir les plantes sauvages à l'aide des 5 sens :** tout un programme concocté par Constance, Laura et Maxime : sortie découverte, dégustation, senteurs des plantes de notre terroir seront proposés aux enfants de 7 à 12 ans.

*Mercredi 7 décembre / inscriptions au centre de loisirs*

### ■ Collecte de la Banque alimentaire : Appel aux bénévoles !

Une nouvelle collecte de la Banque alimentaire est organisée les 25 et 26 novembre. Grâce aux 4 enseignes alimentaires de Sées et à celle des 44 bénévoles, pas moins de 2029 kg ont été collectés en 2015. Pour faire encore plus, le CCAS a besoin de bénévoles.

*Inscription au 02 33 81 79 71*

### ■ Concert de la Sainte Cécile

Intitulé « D'est en ouest » le concert transportera l'auditoire en Russie lors de sa première partie, puis décollera vers les Etats-Unis, après l'entracte. La première partie sera assurée par les classes de saxophone, de flûte et d'orchestre de l'école de musique. Au programme : l'ouverture de Roméo et Juliette de Prokofiev, les danses Polovstiennes de Borodine, une danse russe et une czardas...

La deuxième partie sera animée par l'orchestre d'Harmonie de l'Alliance Musicale qui interprétera plusieurs morceaux nous faisant voyager de New-York à Los Angeles avec un final consacré à... Why not Hollywood ?

*Samedi 19 novembre / centre polyvalent / 20 h.30 / entrée gratuite, participation libre*

### ■ 3 jours de fête pour patienter jusqu'à Noël

Les bénévoles du Comité d'animation de la Foire aux Dindes s'affairent activement pour animer le centre-ville. Vendredi 9 décembre : Marché de Noël de 15 h. à 21 h. et samedi de 10 h. à 18 h. à la Chapelle canoniale et sous chapiteaux (15€ les trois mètres). Samedi 10 décembre : Foire aux dindes de 8 h. à 12 h., place de la 2<sup>ème</sup> DB. A 15 h.30 : départ des 10 km de Sées. Dimanche 11 décembre : Bourse aux jouets, aux décorations de Noël et... aux livres (nouveau !) de 10 h. à 17 h.

*Du 09 au 11 décembre / place Général de Gaulle / Inscription au Marché de Noël et à la Bourse aux jouets/livres (réservée aux particuliers) au 02 33 28 74 79.*

### ■ De la magie et des surprises pour le Noël des enfants

Les enfants, et leurs parents, vont en avoir plein les mirettes : le spectacle de magie et de ballons concocté par « Magie Mélodie » transportera chacun dans un monde d'illusions et de tours de passe-passe. De quoi rêver avant la venue du père Noël.

*Dimanche 18 décembre / centre polyvalent / 15 h. / gratuit*



## LES TRAVAUX

### Panorama des chantiers passés, en cours, à venir...

**Durant cette année, de nombreux travaux ont été, ou sont encore engagés sur la Ville. Signe de vitalité et d'investissement pour le futur, cela n'est cependant pas sans apporter quelques désagréments à notre quotidien durant les phases de chantier... Ce dossier propose de mettre en lumière les travaux les plus représentatifs de l'année.**

#### LA VALORISATION DU PATRIMOINE

##### Les Halles

Le chantier le plus symbolique de 2016 est, sans conteste, celui portant sur la rénovation de l'ancienne Halle aux grains. Ce chantier, démarré en mars 2016, représente un reste à charge pour la ville d'1 500 000 € (financé par emprunt). Il se déroule en trois phases :

**Phase 1** : les travaux structurels (le clos et le couvert) : bien avancée

**Phase 2** : les travaux d'aménagement de la Médiathèque, de l'Agora et du Silo : démarrée

**Phase 3** : les travaux portant sur la création d'un Espace Public Numérique et de salles associatives.



Lors de la réunion hebdomadaire de chantier du 6 octobre, l'architecte Laurence Cormier-Louis (du cabinet ARCHI-Triad de Mortagne-au-Perche) en charge du projet de réhabilitation et de la coordination des différents corps de métiers, confirme que le calendrier est respecté. L'ouverture de la Médiathèque reste donc programmée en ce lieu en septembre 2017. L'Agora et les salles associatives suivront de peu. Le marché de Noël, exceptionnellement déplacé cette année à la Chapelle Canoniale et sous chapiteaux, place de la Mairie, renouera avec son site historique en décembre 2017, au cœur d'un espace entièrement modernisé, accessible et... chauffé !

##### La lutte contre l'humidité :

Un des gros enjeux du chantier est bien sûr l'élimination des remontées d'humidité par capillarité le long des colonnes intérieures. Celles-ci, très dégradées par des atteintes de moisissures et de salpêtre, ont été asséchées et consolidées, tout en préservant l'histoire d'un bâtiment inscrit à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1980. Pour cela, un dispositif tout à fait adapté a été testé avec succès sur le chantier : le dispositif IsoSec.

##### Dispositif IsoSec



Ça n'a l'air de rien, mais cette petite boîte est un concentré de technologie ! L'appareil ISO 60 (d'une portée de 60 mètres de diamètre) a été posé en avril dernier sur une niche existante au cœur du silo central. 4 prélèvements, en différents endroits, (joints et pierre) ont été réalisés ce jour-là. Puis, en septembre, 4 nouveaux prélèvements ont été réalisés pour comparer les taux d'humidité. Conclusion : une baisse de 50% des poids d'eau a été constatée sur les murs intérieurs de l'entrée et en périphérie. Par contre, aucune amélioration n'a encore été constatée sur les murs intérieurs. En effet, ceux-ci, plus épais, ont besoin de plus de temps pour se décharger de l'humidité qu'ils contiennent.

En cas de bons résultats lors des prochaines analyses, il pourrait s'avérer inutile de poser un enduit spécial au sol (injection de produits hydrofuges), initialement prévu dans le projet. Une économie de 37 457€ pourrait alors être réalisée ou remobilisée pour partie sur la pose d'une chape de ciment sur le sol de l'Agora, améliorant ainsi son aspect esthétique.

## Cavité découverte

Une pièce voûtée a été découverte par un maçon en avril. Une équipe de la DRAC est intervenue pour étudier plus avant cette découverte. Voici un extrait de ses conclusions : « Il semble qu'il s'agisse d'une entrée permettant l'accès à un espace qui s'apparente à une sorte de cuve que l'on remplissait ou vidait par une trappe encore visible au centre de la voûte. L'utilisation comme latrines est plus que probable. La datation de cet ensemble reste délicate, même si sa contemporanéité avec les Halles semble évidente ».

La conservation de cette pièce voûtée est dorénavant intégrée au projet. Celle-ci sera visible pour les visiteurs des lieux, par le biais d'une vitre qui valorisera et protégera la cavité découverte.



Laurence Cormier-Louis et Jean-Paul Sauvaget devant l'habitable de la cage d'ascenseur

L'accès PMR est une priorité du projet avec une entrée et un cheminement dédiés. La modification d'une fenêtre en porte d'entrée a pu être réalisée grâce à la relocalisation, en extérieur, du transformateur EDF qui auparavant accaparait un bel espace au sein même du bâtiment.

## Envie de voir comment ça se passe ?

Visite guidée du chantier par Laurence Cormier-Louis chaque dernier jeudi du mois vers 10 h.30 (sauf mois de décembre). Groupe de 10 personnes maximum. RDV sur place.



Pilier avec inscription BLÉ

## Le lavoir des Planches

Ce lavoir, admirable en prenant la direction de Carrouges, présente une toiture très dégradée. Deux phases de chantier sont prévues : la première, qui a démarré, consiste en la dépose des ardoises pour refaire intégralement la charpente et la toiture. La seconde s'engagera autour de travaux de maçonnerie pour consolider l'édifice. Le coût total pour la ville, une fois la subvention du Conseil départemental et le FCTVA déduits, sera de 26 600 €. Une réflexion est en cours pour aménager ce lieu en aire de pique-nique ou aire de repos pour les randonneurs.



## Le parking Sud de la Cathédrale

Lors de la réunion de chantier du 14 octobre, pilotée par la DRAC, des travaux d'aménagement du côté sud de la Cathédrale ont été actés. Ceux-ci vont démarrer le 02 novembre pour une durée de 6 mois durant laquelle le parking sera bien évidemment fermé au public. Nous reviendrons sur le détail du chantier et ses enjeux de valorisation patrimoniale, concernant notamment l'atelier Ruprich-Robert, à l'occasion d'un prochain numéro.

## LES LOISIRS : aire de jeux pour enfants

Courant novembre, de nouveaux équipements pour les enfants seront posés sur l'aire de jeux de La Mare aux Chiens. Conçus pour les bambins de 2 à 8 ans, trois nouveaux jeux s'ajouteront à la petite bascule verte sur ressort qui reste sur place (le toboggan sera enlevé). Une petite clôture sera posée entre l'aire de jeux et le terrain de pétanque pour que chacun profite de son espace en toute tranquillité et sécurité. Le coût de ce chantier est de 24 000 € TTC avec un reste à charge de 20 000 € pour la Ville après récupération de la TVA.



## LE SPORT

### Les gymnases

Le projet global porte sur les deux gymnases, rue du 11 Novembre.



Photo d'ambiance à l'issue des deux phases. ©JSA Architecte

La première phase s'engage en janvier 2017 sur le gymnase le plus récent. Elle consiste à résoudre le problème des infiltrations d'eau dû à une malfaçon de sa toiture. Les travaux, d'une durée d'environ un mois (en fonction de la météo), vont consister à poser une membrane sur le toit actuel. Réalisé exclusivement en extérieur, le chantier n'entraînera aucune perturbation sur les créneaux des associations et clubs sportifs.

Le coût supporté par la Ville, pour cette première phase, sera de 34 150 €, subventions déduites. La deuxième phase, qui démarrera en mars 2018 portera sur la rénovation complète des vestiaires et sanitaires communs aux deux gymnases, ainsi que sur la construction d'une extension d'environ 100 m<sup>2</sup> permettant d'accroître les capacités de rangement du matériel sportif. Durant ces travaux, les gymnases ne pourront être utilisés. Il s'agira alors d'anticiper la saison sportive 2017/2018, pour réduire au maximum les impacts sur les entraînements et les compétitions.

**Info + :** Dans le cadre de ces travaux, une étude avait été commandée pour décider de la pose ou non de panneaux photovoltaïques sur les toits. Les conclusions exposent qu'un tel projet ne présente pas un retour sur investissement satisfaisant, aussi a-t-il été abandonné.

### Le stade

A noter, toujours dans le domaine du sport, mais cette fois-ci au stade, les travaux portant sur la construction d'un local de stockage au profit de l'Amicale Pétanque Sagienne et des Aînés ruraux. Livré au printemps, le local a été très vite investi pour l'organisation de belles parties. Le coût pour la ville a été de 9 900 €.

## LES RUES

La voirie relève de la compétence de la Communauté de Communes *Les Sources de l'Orne*. Au-delà de son entretien quotidien, la CDC a engagé de nombreux chantiers sur la ville de Sées en 2016. Selon la nature du chantier, la ville intervient financièrement, parfois à 100% (pour l'enfouissement des réseaux basse tension), parfois à 50% dans le cadre des fonds de concours, comme nous l'expliqueront Jean-Pierre Fontaine, Président de la CDC et Jean-Paul Sauvaget, adjoint au Maire en charge des travaux, qui nous ont, chacun, accordé une interview.

Petit tour d'horizon des travaux terminés :

- **Rue Aristide Briand :** les travaux concernaient l'aménagement de la voirie, l'éclairage public, ainsi que la réfection de l'ensemble des réseaux souterrains (eau potable, assainissement, réseaux Basse Tension) pour un montant global de 218 500 €. La CDC s'est acquittée de 94 300 € et la ville de 46 600 €, une fois déduites les subventions et la récupération de la TVA.
- **Ruelle des Marais :** Le montant des travaux de réfection de la voirie s'est élevé à 21 950 € avec un reste à charge pour la ville et la CDC de 9 170 € chacune.
- **Rue de Verdun :** les travaux ont coûté 106 000 €. Au final, la CDC a payé 10 500 €, idem pour la ville (reste à charge après subventions et FCTVA).
- **Rue des Cordeliers et rue du Rasle :** ces deux rues ont fait l'objet d'un chantier unique pour un montant global de 281 450 €. La CDC, avec la réfection des réseaux d'adduction en eau potable et d'assainissement garde à sa charge un montant de 109 000 €. La ville a, quant à elle, réglé 45 150 € de fonds de concours pour l'aménagement de la voirie.

Les travaux actuellement en cours concernent... la **rue du Cours** : la pose du réseau d'adduction en eau potable, à la charge de la CDC, a démarré mi-septembre. Les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, à la charge de la Ville se sont engagés début octobre. Ceux-ci s'élèvent à 118 745 € TTC. Une fois les subventions déduites, il restera, pour la ville, à s'acquitter de 52 900 €.





■ Jean-Pierre Fontaine,  
Président de la CDC  
*Les Sources de l'Orne*

La Communauté de communes détient la compétence voirie. Comment cela se passe concrètement sur le terrain ? La CDC assume-t-elle l'intégralité des coûts ?

Il faut distinguer selon la nature des travaux. Si cela concerne des travaux d'adduction en eau potable ou d'assainissement des eaux usées, la charge est à 100% pour la CDC. A l'inverse, s'il s'agit de travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, la charge est à 100% pour la commune. Par contre, pour des travaux d'aménagement de voirie ou d'éclairage public, la CDC sollicite une participation financière de la commune bénéficiaire des travaux : c'est ce qu'on appelle les Fonds de concours.

**« Sans les fonds de concours, la CDC ne pourrait pas engager autant de travaux. »**

Une participation à quelle hauteur ?

50% du reste à charge. Nous avons voté le taux maximum de répartition. Le montant restant à charge est égal au montant global des travaux moins les subventions et le FCTVA. Sans les fonds de concours, la CDC ne pourrait tout simplement pas engager les travaux qu'il convient de réaliser.

La CDC n'a pas reçu l'intégralité des subventions DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) sollicitées. Quels projets en ont été impactés en 2016 ? Quid pour 2017 ?

Sur la ville de Sées, deux chantiers sont concernés : rue du Cours et rue du Dr Hommey. Rue du Cours, nous engageons les travaux relatifs à l'adduction en eau potable qui sont à notre charge, mais pour ce qui relève de l'aménagement de voirie et de l'éclairage, nous sommes en attente. Quant aux travaux rue du Dr Hommey, ils ne sont toujours pas démarrés. Notre souhait premier, en 2017, sera de réaliser ces deux chantiers, mais cela dépendra à nouveau de la subvention DETR obtenue... ou pas.

Face à Face  
ESCC & ESCC

**Vous êtes adjoint au Maire en charge des travaux (voirie et bâtiments). Qu'est-ce que cela implique concrètement ?**

Beaucoup de travail et de présence sur le terrain. Je suis présent aux différentes réunions de chantier et m'assure que tout se passe bien, que les travaux soient portés par la Ville ou la CDC. C'est très vivant, on croise de nombreux corps de métiers et c'est toujours satisfaisant de voir aboutir un chantier qu'on a suivi de bout en bout.

**La ville a conventionné avec le SE61 (Syndicat d'énergie de l'Orne) en début d'année : Pourquoi ?**

Ce conventionnement présente de nombreux avantages. Le SE61, qui se rémunère sur la maîtrise d'oeuvre, a retenu au niveau départemental une entreprise (la SPIE) et fait bénéficier la collectivité de ses tarifs négociés. En outre la ville ne réalise plus ses propres appels d'offres, réduisant ainsi ses coûts financiers et horaires. Enfin, le SE61 met à la disposition de la collectivité ses compétences internes nous facilitant ainsi le suivi de chantiers parfois complexes.

**Quels sont les travaux à venir en 2017 ? Quelles sont vos priorités ?**

Le gros chantier va concerner la mise aux normes des bâtiments publics relative à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Nous mettons en place un plan sur 6 ans pour un budget global de 212 000 € HT. En janvier vont démarrer les travaux sur la toiture du gymnase quand se termineront à l'automne les travaux aux Halles avec l'ouverture prévisible de la Médiathèque en septembre 2017. Enfin, nous espérons engager la reprise des travaux sur l'ancien collège. Une réunion est prévue en ce sens avec l'expert et les entreprises le 28 octobre.

**« C'est toujours satisfaisant de voir aboutir un chantier qu'on a suivi de bout en bout. »**

■ Jean-Paul Sauvaget,  
Maire-adjoint en charge des travaux

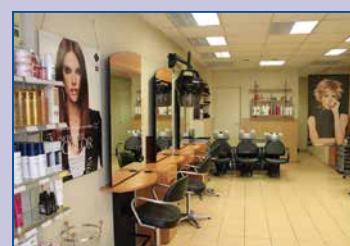
### ■ Les salons de beauté de la ville

### *Tour d'horizon du commerce local #3*

## COIFFEURS

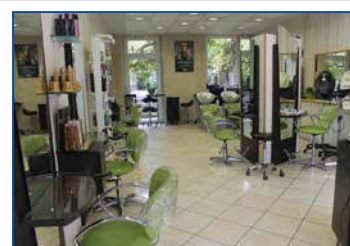
#### STYLE COIFFURE TENDANCE

21, rue Billy / SÉES  
Tél. : 02 33 82 60 86



#### COIFFURE HAIR LOOK

06, rue de la République / SÉES  
Tél. : 02 33 27 80 20



#### DS COIFFURE

24, rue de la République / SÉES  
Tél. : 02 33 28 75 55



#### ISABELLE COIFFURE

30, rue de la République / SÉES  
Tél. : 02 33 28 91 62



#### CRÉATION COIFF

10, rue Conté / SÉES  
Tél. : 02 33 27 37 96



**AU GRAIN DE BEAUTÉ**  
44, rue Billy / SÉES  
Tél. : 02 33 27 89 97



**INSTITUT SHIVA**  
24, rue Louis Forton / SÉES  
Tél. : 02 33 31 89 15



**L'INSTANT BEAUTÉ**  
17, rue de la République / SÉES  
Tél. : 02 33 31 16 65



## ■ Le cabas du coin

...ou comment soutenir nos producteurs locaux en achetant des produits issus d'une agriculture bio ou raisonnée... en tout cas certainement réfléchi !

**Petit rappel :** l'association a été créée en 2010. L'idée fondatrice est bien sûr de soutenir l'agriculture locale (30 km maximum autour de Sées) et de permettre aux consommateurs de trouver, sur un même lieu, différents produits de grande qualité, transformés en toute transparence. Présidée par Claude Bruneau, l'association compte aujourd'hui 16 producteurs, plus de 200 produits et une centaine d'adhérents.

**Comment ça marche ?** « C'est très simple, très flexible... et très convivial » souligne Isabelle, en charge de l'accueil. « Il n'y a aucune obligation d'achat ou de périodicité. La boutique, sur place, est ouverte à tous (hors produits frais). Ceux qui

souhaitent accéder à l'intégralité de notre offre s'acquittent d'une cotisation de 5€. Ensuite, ils passent commande sur notre site internet jusqu'au lundi soir pour une récupération du panier le vendredi après-midi entre 15h et 18h30 ».



**Quels produits ?** De la viande (bœuf, porc, poulet,...), des produits de canard, d'oie ou de dague, des fruits et légumes de saison, des produits laitiers, cidricoles, du pain au levain, du miel, de la confiture, du chutney, des œufs, du fromage de chèvre (en saison), des produits cosmétiques au lait d'ânesse...

### Le petit + :

Chaque vendredi, un producteur est disponible pour présenter ses produits et ceux des autres... Vendredi 7 octobre, c'était au tour de Philippe Brand de Mélisane (élevage d'ânesses laitières) : « je suis au Cabas du coin depuis ses débuts ! C'est idéal pour faire connaître ses produits, encourager les circuits courts, se retrouver dans un collectif solidaire ».

### En pratique :

Point boutique et retrait des commandes le vendredi de 15h00 à 18h30 à la Ferme du Lycée Agricole, avenue du 8 mai 1945.

Site : [www.lecabasducoin.com](http://www.lecabasducoin.com)

Tél : 06 17 75 73 75

Mail : [contact@lecabasducoin.com](mailto:contact@lecabasducoin.com)

## Vie culturelle

### ■ Coup de projecteur sur le cinéma Le Rex

Le dernier trimestre de l'année est toujours très riche en événements au cinéma le Rex : Festival Ciné filou en octobre, Le Mois du film documentaire en novembre, et bien sûr la 9<sup>ème</sup> édition du festival du cinéma hispanique : alors ? « ¡Vamos al cine ! »

#### Le Festival Ciné Filou



Si on connaît le « Ciné Filou Goûter » ou encore le « Ciné P'tit Déj », deux séances mensuelle dédiées aux enfants, on connaît moins le Festival Ciné Filou, et pour cause, il est réservé aux scolaires ! C'est ainsi que du 3 au 19 octobre, 1300 élèves (des écoles de Sées et alentours) ont assisté à une séance parmi les 10 films « Jeune public » proposés. C'est souvent une première fois pour les enfants de maternelles et l'objectif est bien sûr de leur donner envie de revenir.

#### ¡VAMOS AL CINE !

C'est un rendez-vous dorénavant bien repéré des cinéphiles et des amateurs de culture hispanique que le festival ¡VAMOS AL CINE ! qui se déroulera les 24, 25 et 26 novembre. Le Rex nous donne ainsi l'occasion de découvrir un cinéma parfois déroutant mais toujours passionnant. Tous les films sont présentés en version originale sous-titrée et des séances sont prévues pour les collèges et les lycées du 14 au 29 novembre : idéal pour conforter l'apprentissage d'une langue vivante.

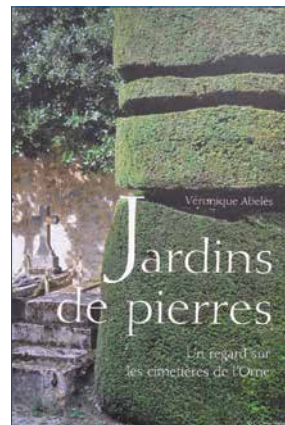
#### Novembre, le mois du Film documentaire

Le Rex s'associe à cette manifestation nationale afin de mettre en lumière le documentaire de création. Pour cette nouvelle édition, vous pourrez découvrir : *Where to invade next* de Michael Moore, *La mécanique des flux* de Nathalie Loubeyre, *On revient de loin* de Pierre Carles et Nina Faure, *Des locaux très motivés* de Oliver Dickinson ou encore *Trashed* de Candida Brady.

**Info + :** Après-midi Cinéma/  
Lecture/Photographie

Le Rex et la librairie L'Oiseau-Lyre s'associent à l'occasion des vacances de la Toussaint.

**Samedi 5 novembre à 14 h.30** projection du film « Une belle Fin » d'Uberto Pasolini (séance au tarif habituel), puis rencontre-discussion avec Michel Farin, réalisateur de films et écrivain, et Véronique Abelès, artiste et photographe professionnelle, auteur de « Jardins de pierre » un livre mêlant photos et textes poétiques sur les cimetières de l'Orne. Dédicace en fin d'après-midi, exposition photos dans l'espace bar du cinéma, puis pot de l'amitié.



**Renseignements :** 02 33 28 62 20 /  
[lerex.sees@wanadoo.fr](mailto:lerex.sees@wanadoo.fr) / [www.cinemalerec.fr](http://www.cinemalerec.fr)

### ■ Jumelage Sées-Tönisvorst

**Hommage à Richard Beckers**, ancien maire de Tönisvorst, décédé le 6 août dernier à l'âge de 87 ans.

« Richard Beckers était un bâtisseur, un homme de progrès. Ami de la France et européen convaincu, c'est avec simplicité qu'il avait accepté la proposition de jumelage faite par Bernadette Bayel présidente de l'Accordéon club de Sées et Helmut Anstötz président de l'Akkordeon Orchester de Tönisvorst. C'est ainsi qu'en 1979, eurent lieu, en juin à Tönisvorst et en septembre à Sées, les cérémonies de signature de la Charte du jumelage.

Depuis lors, chaque année nos deux comités organisent une rencontre chaleureuse. Marita et Roland, les enfants de Richard, y participent, perpétuant ainsi, avec amitié l'engagement paternel. Nous leur adressons, ainsi qu'au Comité de Jumelage et à la ville de Tönisvorst, nos très sincères condoléances et les assurons de notre fidèle amitié ».



*La municipalité et les membres du comité de jumelage*

### ■ Rencontre avec deux nouveaux directeurs

Rencontre avec Vincent Trocherie, Principal du Collège Nicolas-Jacques Conté et Guillaume Pottier, Chef d'établissement des collèges et lycées Marie-Immaculée. Si la sécurité est un sujet central de la rentrée, nous avons souhaité ici aborder d'autres enjeux, en particulier celui de la réforme du collège.

#### Vincent Trocherie :



Avec Sylvie Hervé, p<sup>nc</sup> adjointe

#### Quel est votre parcours ?

J'appartiens au corps des personnels de direction depuis 2006. J'ai débuté en tant que Principal adjoint à la Cité scolaire Marcel Gambier à Lisieux. En 2011, j'ai occupé le poste de Principal au collège Jean Castel à Argences, puis, après 5 ans, j'ai souhaité changer et me voici au Collège Nicolas-Jacques Conté. J'en suis très heureux car c'est un collège dynamique, avec un internat, une Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) et des sections sportives (équitation, judo, badminton).

#### Comment s'est passée la rentrée ?

Très bien ! Notre établissement compte 15 classes (quatre 6<sup>e</sup>, trois 5<sup>e</sup>, quatre 4<sup>e</sup>, trois 3<sup>e</sup> et une Ulis). L'ensemble des enseignants étaient présents. La réforme du collège s'engage dans de bonnes conditions mais il faut bien sûr du temps pour en appréhender tous les contours. La réorganisation du cycle 3, qui inclut dorénavant le CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>, induit un travail étroit avec les écoles d'où la mise en place d'un Conseil Ecoles/Collèges. Nous proposons de l'accompagnement personnalisé au sein de groupes à effectif réduit et mettons en place les enseignements pratiques interdisciplinaires.

#### Quels sont vos priorités pour cette année ?

Je souhaite ouvrir davantage le collège vers l'extérieur. Il faut communiquer plus largement sur les sections sportives ou l'internat. Dans cette optique, la « Porte ouverte » va être programmée plus tôt, dès le 21 janvier. Par ailleurs, le collège numérique doit devenir une réalité. Nous avons des tableaux blancs interactifs, deux salles informatiques et quelques tablettes, mais il faut aller plus loin. Par exemple par le biais du portail « L'Éduc de Normandie » qui offre de multiples ressources pour les enseignants, les parents et les élèves... mais encore faut-il le savoir et se l'approprier.

#### Guillaume Pottier :



#### Quel est votre parcours ?

J'ai d'abord été professeur de mathématiques. Je suis arrivé à Marie-Immaculée en 2006, j'y ai assuré la coordination des 4<sup>e</sup> et en 2012, la coordination des études en lycée... En 2016, me voici Chef d'établissement, coordonnateur de l'ensemble scolaire Marie-Immaculée, de la maternelle au Lycée. C'est évidemment très stimulant et formateur de pouvoir ainsi évoluer au sein d'un même établissement.

#### Comment s'est passée la rentrée ?

Très bien ! De nouveaux enseignants nous ont rejoints, qui se sont vite intégrés dans l'équipe. Chacun s'investit dans les nouvelles modalités de fonctionnement liées à la réforme des collèges. Les élèves étaient heureux de venir en classe. Ils sont 68 en maternelle, 124 en primaire, 227 en collège et 107 en lycée. Nous avons mis en place des séances de cours de 45 minutes pour impulser un rythme plus dynamique et sommes en train de constituer des groupes de compétences. Après un premier temps de repérage et d'évaluation, les groupes se constituent par matière et les élèves, en fonction de leur niveau, bénéficieront d'un enseignement adapté au plus près des besoins identifiés.

#### Quels sont vos priorités pour cette année ?

Individualiser le plus possible le suivi des élèves grâce à la mise en place d'accompagnements personnalisés. Associer les parents en les invitant régulièrement : conseil de mi-trimestre, rencontre parents-professeurs et proposition de remise en main propre des bulletins de notes des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres. Enfin, investir la nouvelle école maternelle en février. Notre ensemble scolaire sera ainsi regroupé autour d'un même lieu. Voilà qui ne pourra que conforter la belle dynamique déjà en place.



## ■ Tribune de l'opposition

### *C'est où ??*

*Parlons de signalétique, sujet compliqué !*

*Quand on habite une ville, au hasard Sées : quelle utilité d'indiquer la mairie, la poste, la gare, le camping ou le crématorium, quoique...?*

*Quelle utilité de savoir comment on se rend à Alençon, Argentan, La Ferté-Macé, L'Aigle ou Mortagne, quoique...?*

*Quelle utilité de savoir où sont situés les hôtels, chambres d'hôtes, restaurants, telle entreprise ou même la déchetterie, quoique...?*

*Où encore quelle utilité de savoir se rendre dans tel ou tel hameau, quoique...?*

*Informations essentielles pour qui découvre la commune aussi bien pour des raisons personnelles que professionnelles ; et, à Sées comme ailleurs, pour qui ne sait pas ?*

*Qui gère quoi ? Le département est intervenu récemment sur «sa signalétique» concernant les directions routières. Cependant si nous faisons le tour de la ville, le folklore est de mise...*

*Devant la gare, bâtiment panneauté comme si elle existait encore, on trouve : zone industrielle. Au rond-point sud, le panneau d'annonce des hôtels restaurants a disparu avant le printemps. Le crématorium est indiqué quand on y est arrivé. L'école Louis Forton n'a toujours pas retrouvé son nom. Le pompon reste le panneau d'accueil de la zone artisanale et industrielle sagienne : entre les entreprises disparues et le concours d'autocollants... Imaginez la tête d'un chauffeur de poids lourd étranger cherchant une entreprise pour effectuer une livraison !!!*

*Et l'éclairage des flèches de la cathédrale, signature nocturne de la ville : disparu lui aussi !...*

*Pourtant une municipalité qui croit un peu en sa commune, souhaite des visiteurs, des consommateurs pour ses commerces, des clients pour ses entreprises et plus généralement des utilisateurs pour ses équipements, se doit d'être très attentive à ce sujet.*

*On peut s'interroger sur la perception des responsabilités de notre majorité et l'intérêt de celle-ci pour le développement de la commune.*

*Qui d'autre peut harmoniser et exiger ces différentes indications... sinon la municipalité ?*

*La réponse est classique : ce n'est pas nous !*

**Les élus de la liste**

**« Construisons un autre avenir »**

[construisonsunautreavenir@sfr.fr](mailto:construisonsunautreavenir@sfr.fr)

## ■ Tribune de la majorité

### *Entretien le bâti ancien*

*En 2013 le conseil municipal instituait une politique de subventionnement pour les ravalements de façades et les réfections de toitures, pour une période de 3 ans.*

*Cette durée d'action étant arrivée à son terme, la commune a décidé de poursuivre cette politique de conservation et de restauration du bâti ancien du centre-ville.*

*Un patrimoine préservé, entretenu valorise notre commune et pour ce faire, il a été voté en conseil municipal de maintenir les subventions accordées aux propriétaires souhaitant réaliser des travaux de ravalements de façades (enduits grattés à la chaux ou monocouches) et de réfections de toiture (tuiles de pays ou ardoises).*

*Cette aide est apportée à tous les particuliers propriétaires d'un bâti ancien situé dans le périmètre des Monuments Historiques, et dont la façade et la toiture sont visibles de la rue.*

*Le montant de cette aide est fixé à hauteur de 11 % des travaux TTC plafonné à 1 100 €.*

*Afin de bénéficier de cette aide, il convient de procéder aux démarches suivantes :*

1. Une demande préalable de déclaration de travaux devra être faite par le propriétaire en mairie.

2. A la réception de l'arrêté d'autorisation et de l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France, le propriétaire fait sa demande de subvention sur papier libre qui sera traitée dans les commissions d'urbanisme et des finances, et au final en conseil municipal.

*En maintenant ces subventions, la ville respecte également son rôle d'acteur économique. La réalisation des travaux par un professionnel est effectivement un réel enjeu économique ; l'artisanat étant un des premiers employeurs de notre territoire.*

**Les élus de la majorité**



## Permanences en mairie :

- CPAM : sur RDV, appelez le 3646.
- Mission locale : sur RDV, le mardi après-midi et le jeudi matin.
- ADMR : le jeudi, de 14 h. à 18 h.
- Mouvement Vie Libre : tous les vendredis, à 17 h.30.
- Banque alimentaire : tous les jeudis, de 14 h. à 16 h.30

## Elections :

**Attention :** dernières semaines pour s'inscrire sur les listes électorales en vue de voter en 2017. Les Sagiens ont jusqu'au 31 décembre 2016 pour effectuer les démarches en mairie.

**A fournir :** carte nationale d'identité valide, justificatif de domicile de moins de 6 mois.

**Très important :** les personnes ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune sont priées de le faire savoir au secrétariat de la mairie, pour un changement de bureau éventuel.

## IMPORTANT :

Vous n'êtes pas sûr d'être bien inscrit sur les listes électorales de SEES ?

Vous avez déménagé et/ou vous ne vous rappelez plus dans quel bureau voter ?

N'hésitez pas à contacter le service des élections au 02 33 81 79 76.

## Pharmacies de garde :

*Du samedi 19 h. au lundi 9 h.*

## Novembre

- 11 : Gloria (Moulins-la-Marche) 02 33 34 54 11
- 12-13 : Khin (Courtommer) 02 33 28 40 55
- 19-20 : Potdevin (Nonant le Pin) 02 33 39 94 10
- 26-27 : Thieulin (Mortrée) 02 33 35 30 93

## Décembre

- 03-04 : République (Sées) 02 33 27 80 59
- 10-11 : Vast (Gacé) 02 33 35 52 16
- 17-18 : Gloria (Moulins-la-Marche) 02 33 34 54 11
- 24-25 : Morruzzi (Ste Gauburge) 02 33 34 04 18
- 31 : Granzotto (Le Merlerault) 02 33 35 42 86

**RésoGardes :** service audiotel accessible 24H/24H au 32 37 (0,35 € TTC / min) ou sur [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

## Recensement militaire :

Les jeunes nés en novembre et en décembre 2000 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 31 décembre 2016 et après leur date d'anniversaire, munis du livret de famille des parents.

## Ouverture du parc d'Argenté :

*D'octobre à avril : 8 h. - 18 h.*



## Naissances

- 01/09 : Louanne Michel.
- 13/09 : Loly Pigeard.
- 07/10 : Lauriane Bruley.
- 10/10 : Philibert Spring.

## Mariage

**Erratum** 13/08 : Elodie Da Silva Neto et David Ferté.

## Décès

- 15/08 : Daniel Brard, 73 ans.
- 17/08 : Anne-Marie Cassard, 69 ans.
- 21/08 : Louis Legendre, 73 ans.
- 22/08 : Jacqueline Gouard, 79 ans.
- 24/08 : Roger Chardon, 90 ans
- 01/09 : Henri Seurin, 91 ans.
- 01/09 : Abbé Etienne Leroux, 85 ans.

- 04/09 : Myriam Brunet née Gandon, 66 ans.
- 06/09 : Sœur Rosine Dératani, 92 ans.
- 10/09 : Marie-Louise Tôtain née Valette, 88 ans.
- 15/09 : Yvette Tauziet, 88 ans.
- 16/09 : Simone Lévesque née Bouvier, 85 ans.
- 18/09 : Andrée Herbelin née Vallée, 93 ans.
- 21/09 : Emile Poisson, 86 ans.
- 23/09 : Noémie Bourse née Boussel, 90 ans.
- 28/09 : Paule Petit, 96 ans.
- 28/09 : Denise Gasse née Chevret, 92 ans.
- 28/09 : Yanic Le Carvenec, 88 ans.
- 05/10 : Catherine Rousseau née Leclerc, 63 ans.
- 10/10 : Hélène Daniel née Lemesle, 94 ans.
- 11/10 : Marie-Josèphe Malo née Hervieux, 73 ans.
- 14/10 : Corinne Gomes Martins née Blondin, 53 ans.
- 14/10 : Simone Chédania née Grivot, 91 ans.
- 17/10 : Marthe Courio née Hérisson, 75 ans.

# AGENDA

## Novembre

*Tous les samedis*

### VENTE/DÉPÔT DE VÊTEMENTS

**D'OCCASION** avec l'Association familiale, de 9 h.30 à 12 h.30 au 26 rue Conté. Un conteneur est accessible constamment sur la cour Mazeline

*Sam. 5 novembre*

**LOTO** organisé par l'association « Marche, souris et danse ». 20 h., centre polyvalent

*Mar. 8 novembre*

**THÉ DANSANT** avec le Duo Lacroix, 14 h., centre polyvalent\*

*Mer. 9 novembre*

**CLUB DE LECTURE**, 20 h., médiathèque  
*Ouvert à tous*

*Jeu. 10 novembre*

**BÉBÉS LECTEURS** avec la médiathèque, de 10 h. à 11 h. au centre polyvalent. *Ouvert à tous*

*Ven. 11 novembre*

**CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION** de l'Armistice 1918 avec défilé et dépôt de gerbes, dès 11 h. devant l'Hôtel de ville

*Sam. 12 novembre*

**LES CLASSIQUES DE MURIEL**. Honoré de Balzac. 10 h., médiathèque

### SOIRÉE DANSANTE

organisée par l'Amicale des Hospitaliers de Sées. A partir de 20 h., foyer municipal

*Lun. 14 novembre*

**CONFÉRENCE** de la Coordination gérontologique sur le thème « Préparer la fin de vie, la loi et les droits », 14 h.30 au centre polyvalent

*Mer. 16 novembre*

**CHALLENGE PÉTANQUE**, 13 h.30, stade municipal. Club de l'Amitié

*Ven. 18 novembre*

**PRÉPARATION À LA DICTÉE**, à 14 h. dans la salle de réunion de la mairie\*

*Dim. 20 novembre*

**TOURNOI DE TAROT** avec le Tarot club de Sées, à 14 h. au centre polyvalent

*Ven. 25 novembre*

**CONCOURS BELOTE ET COINCHÉE** en faveur du Téléthon, à 14 h. au foyer municipal\*

**REMISE DES « TROPHÉES DES SPORTIFS »**. 20 h.30, salle d'Honneur de la mairie

Date limite du prochain dépôt des informations à envoyer à Catherine Delaunay :  
le 10 décembre 2016 - [communication@sees.fr](mailto:communication@sees.fr)

## Décembre

*Ven. 2 décembre*

**TÉLÉTHON**. Nombreuses démonstrations sportives en musique. Les recettes de la buvette seront entièrement reversées. A partir de 19 h. Gymnases, rue du 11 novembre

*Sam. 3 décembre*

**CLUB DE LECTURE** de la médiathèque à 10 h. au 5 rue du Vivier. *Ouvert à tous*

*Mar. 6 décembre*

**THÉ DANSANT** en faveur du Téléthon à 14 h. au centre polyvalent\*

*Mer. 7 décembre*

**CHALLENGE PÉTANQUE** d'hiver. 13 h.30, stade municipal. Club de l'Amitié

*Sam. 10 décembre*

**VENTE D'AFFICHES** de cinéma à petits prix. De 9 h. à 13 h. au cinéma le Rex

*Mar. 13 décembre*

**REPAS DE NOËL** du Club de l'amitié, 12 h., centre polyvalent.  
*Sur inscription au 02 33 81 94 60 avant le mardi 6 décembre*

*Jeu. 15 décembre*

**BÉBÉS LECTEURS** avec la médiathèque, de 10 h. à 11 h. au centre polyvalent. *Ouvert à tous*

*Ven. 16 décembre*

**EXPOSITION-VENTE** de l'Asso. Animation et loisirs, de 10 h. à 17 h., hôpital de Sées

**PRÉPARATION À LA DICTÉE** à 14 h. dans la salle de réunion de la mairie\*

*Sam. 17 décembre*

**LES CLASSIQUES DE MURIEL**. Gérard de Nerval. 10 h., médiathèque.

*Dim. 18 décembre*

**TOURNOI DE TAROT** avec le Tarot club de Sées, à 14 h. au centre polyvalent

*Mer. 21 décembre*

**DON DU SANG**, de 9 h.30 à 13 h.30, foyer municipal

*Légende :*

\* avec Générations Mouvement les Aînés ruraux